

Bourses de stages Calmette & Yersin

Appel à candidatures

Afin d'offrir des opportunités uniques à de jeunes scientifiques talentueux, l'Institut Pasteur, par l'intermédiaire du programme Calmette et Yersin, a lancé un appel à candidatures pour des bourses de stage.

Cette bourse est destinée aux chercheurs qui prévoient d'effectuer leur stage à l'Institut Pasteur Paris. Le montant est de **1500 € par mois au prorata** pour une période allant **jusqu'à 3 mois** ou 6 mois (pour les étudiants en Master) et est destiné à prendre en charge une partie des frais du stagiaire sur place (hébergement, nourriture et transport). **Les frais de voyage pour se rendre sur le lieu du stage ne sont pas inclus et doivent être pris en charge par l'institut d'envoi du stagiaire.**

Cet appel sera **ouvert toute l'année** et les **sélections** auront lieu **4 fois par an** aux dates de soumission suivantes (minuit). Les candidatures soumises après la tenue d'un comité de sélection seront automatiquement évaluées dans le lot de candidatures suivant :

- 5 Mars
- 4 Juin
- 17 Septembre
- 10 Décembre

Pour assurer une bonne planification et coordination, il est essentiel de prévoir une **période de 3 mois entre l'octroi de la bourse et le début du stage**, afin que le candidat puisse compléter la procédure administrative liée à la mobilité.

Il est recommandé de **commencer la demande de VISA dès que le candidat reçoit la lettre de confirmation de son acceptation au programme.**

Les **candidatures doivent être rédigées en anglais et soumises [en ligne](#).**

Les **candidatures incomplètes ou sur papier ne seront pas prises en compte.**

Lisez attentivement les lignes directrices de la subvention avant de poser votre candidature. Soyez attentif aux critères d'éligibilité, aux dates limites de candidature et à toute exigence ou restriction spécifique.